

- Améliorer le recrutement de tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Proposer une offre de service commune et inclusive
- Agir en complémentarité
- Renforcer les partenariats avec les autres acteurs économiques et associatifs aux niveaux régional

Concrètement, Pôle emploi Corse et Cap emploi Corse proposent, en un même lieu, aux personnes en situation de handicap le bon service au bon moment et simplifient leurs démarches.

Les demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'obligation d'emploi, bénéficient de la complémentarité des expertises de Pôle emploi et de Cap Emploi tout au long de leur parcours jusqu'à leur retour à l'emploi.

Pour les recruteurs, il s'agit de simplifier leurs démarches et de multiplier les opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap en s'appuyant sur la complémentarité et la puissance des deux réseaux.